



**Direction Générale des
Services**

Direction des Routes et des Transports

SDMO - Pôle Administratif et Foncier

Affaire suivie par : A. GUICHARD
Poste: 77.74

2011-CG-2-3312

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 16 décembre 2011

PROGRAMME 2011 DE MODERNISATION ET D'ÉQUIPEMENT DES RD (PME)

**RD 190 À CARRIÈRES-SOUS-POISSY – AMÉNAGEMENT D'UN GIRATOIRE
RD 149 À LONGVILLIERS - RÉAMÉNAGEMENT D'UN ÉCHANGEUR AVEC L'A 10**

Politique sectorielle		
Secteur d'intervention		
Programme	Travaux de modernisation et d'équipement des RD	
Opération		
Nature analytique		
<i>Données financières</i>	<i>AP</i>	<i>CP 2011</i>
Montant actualisé :	8 950 000 €	2 476 000 €
Montant déjà engagé :	3 580 139 €	146 911 €
Montant disponible :	5 369 861 €	2 329 089 €
Montant réservé pour ce rapport :	1 345 000 €	1 345 000 €

<i>AP</i>	<i>CP 2011</i>	<i>CP 2012</i>	<i>CP 2013</i>
8 950 000 €	2 476 000 €	1 915 000 €	4 559 000 €

Ce rapport a pour objet :

de prendre en considération l'opération nouvelle d'aménagement d'un giratoire sur la RD 190 à Carrières-sous-Poissy, au droit d'Azalys et du SIAAP, d'individualiser pour cette opération une autorisation de programme de 1 265 000 € au titre du PME 2011, de lancer la consultation nécessaire à la réalisation de ces travaux par appel d'offres ouvert, et d'autoriser la convention à intervenir avec la CA2RS.

d'autoriser la réévaluation de l'opération « RD 149 – Réaménagement d'un échangeur avec l'A10 à Longvilliers » à hauteur de 80 000 € TTC.

- 1) RD 190 à Carrières-sous-Poissy – Aménagement d'un giratoire

Dans le cadre du développement économique de la boucle de Seine, la Communauté d'Agglomération des 2 Rives de Seine (CA2RS) a lancé en 2011 l'aménagement de la ZAC dite « Ecopôle Seine-aval », au Sud de la RD 190. Dans ce cadre, la CA2RS a sollicité l'aide du Département pour la création d'un giratoire sur la RD 190, au droit de l'usine d'incinération de déchets Azalys, ainsi que du site du SIAAP, sur les territoires de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine.

De manière coordonnée avec cet aménagement, la CA2RS prévoit la suppression du débouché actuel du chemin de Californie sur la RD 190, ainsi que la création d'une voirie nouvelle devant se raccorder à ce futur giratoire. Le SIAAP, en cours d'agrandissement, aura un accès direct sur cette future voie communale.

Ce giratoire à 4 branches, de diamètre extérieur 50,00 m, remplacera donc un carrefour de type « baïonnette », avec deux tourne-à-gauche, améliorant ainsi les conditions de sécurité de la RD 190. La continuité des liaisons douces existantes sera rétablie.

Le montant de ces travaux est estimé à 1 265 000 € TTC (CE 09-2011).

La CA2RS participe financièrement aux travaux, la participation du Département à cette opération étant plafonnée à 300 000 € TTC (environ 30%) dans le cadre d'une convention à intervenir. Cette participation du Département correspond au surcoût du projet permettant l'anticipation de la mise à 2x2 voies du giratoire, et le renouvellement de la couche de roulement prévu initialement au programme pluriannuel 2014 de renforcement des routes départementales.

Je vous demande de prendre ces travaux en considération, et d'approuver cette opération nouvelle d'aménagement d'un giratoire sur la RD 190, au droit d'Azalys et du SIAAP.

Afin d'honorer ces travaux, je vous demande d'individualiser une autorisation de programme de 1 265 000 €, complémentaire aux autorisations de programme approuvées au titre du PME 2011 pour un montant de 4 130 000 €.

Il convient également de lancer la consultation nécessaire à la réalisation de ces travaux par appel d'offres ouvert.

Je vous demande enfin d'autoriser la convention à intervenir avec la CA2RS, qui précisera les modalités de sa participation financière aux travaux.

2) RD 149 – Réaménagement d'un échangeur avec l'A10 à Longvilliers

Une réévaluation de l'autorisation de programme de cette opération est proposée.

Le Dossier de Prise en Considération a été approuvé le 4 février 2011 par l'Assemblée Départementale, et une autorisation de programme pour cette opération de 480 000 € a été individualisée.

Or, l'estimation des travaux de voirie, de signalisation horizontale et verticale permanente, ainsi que les dispositifs de retenue ont été sous-évalués à la prise en considération (40 000 € au lieu de 15 000 €).

Par ailleurs, afin d'assurer une sécurité optimale et traiter l'ensemble des accotements latéraux, il est apparu nécessaire de prolonger les dispositifs de retenue initialement prévus dans les courbes

présentant des dénivelés importants ; cette modification entraîne une augmentation de 30 % sur l'estimation initiale (39 000 € au lieu de 10 000 €).

Ainsi, une réévaluation est proposée à hauteur de 80 000 € TTC en termes d'autorisations de programme pour l'opération « RD 149 – Réaménagement d'un échangeur avec l'A10 à Longvilliers »

En conséquence, si ces propositions vous agréent, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :